



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Mars 2015

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (<http://veillecep.fr/>).

NB : La veille du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie
Chargée de mission Veille et Alimentation
Centre d'études et de prospective

POLITIQUES AGRICOLES

Les choix des membres de l'UE concernant le premier pilier de la PAC sont connus

Dans une publication de la Commission européenne, reprise par le site CAP2020, les choix des États membres quant à l'application du premier pilier de la nouvelle PAC sont exposés. Tout d'abord, il est à noter que onze pays, dont la France, ont décidé de faire passer une part de leurs fonds du premier pilier vers le second. Si l'Estonie et le Royaume-Uni transfèrent 15 %, les autres n'envisagent que 2 à 7 % de transfert (la France transfère environ 3 %, et non les 7,5 % indiqués par le site CAP2020). À l'inverse, Croates, Hongrois et Polonais transfèrent entre 15 et 25 % du second pilier vers le premier.

En ce qui concerne les prairies permanentes, seuls le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et la Belgique conservent des parts régionales, tandis que seuls quelques pays imposent la conservation de ces prairies en dehors des zones Natura 2000.

Tous les États, à part l'Allemagne, utiliseront les aides couplées en option, ce qui représente une enveloppe globale de près de 4 milliards d'euros. Le pourcentage alloué aux aides couplées varie de 0,2 % pour les Irlandais à 57 % pour les Maltais, onze États ayant choisi près de 15 %, le maximum sans dérogation. La Belgique, la Finlande et le Portugal ont également obtenu des dérogations, et leurs parts respectives s'élèvent à 17, 20 et 21 %. L'essentiel de ces aides couplées seront destinées aux productions animales.

- Par ailleurs, cette publication met en avant d'autres éléments d'intérêt :
- seul le Danemark a décidé d'augmenter les aides pour les régions soumises à des contraintes naturelles spécifiques ;
 - huit États appliquent le paiement redistributif ;
 - les niveaux de plafonnement varient de 150 000 € à 600 000 € pour le Royaume-Uni ;
 - l'essentiel des régions et pays, à part l'Angleterre, l'Allemagne et la Corse, visent une convergence partielle, voire totale, des aides découplées entre agriculteurs à l'horizon 2019 ou 2020.

In fine, d'après l'auteur, les choix des États membres font que le potentiel environnemental de cette nouvelle PAC est limité, et l'application du second pilier devra être particulièrement observé.

Alexis Grandjean, Centre d'études et de prospective

Source : CAP2020

<http://www.cap2020.ieep.eu/2015/2/13/member-state-choices-on-pillar-1-implementation-revealed?s=1&selected=latest>

Systemes de connaissances pour les agriculteurs dans l'UE

Dans sa lettre d'information n°18 de février 2015, le *Service Point* du Partenariat Européen pour l'Innovation « agriculture productive et durable » présente les résultats d'un inventaire des Systemes européens de connaissances et d'informations agricoles, qui traite plus particulièrement des services de conseil agricole dans les différents pays de l'Union européenne. Cet inventaire a été réalisé dans le cadre du projet *Prospects for Farmers' Support: Advisory Services in European AKIS (PRO-AKIS)*. Outre un [rapport par pays](#) (rapport sur le systeme français de conseil rédigé par P. Labarthe - Inra), ce projet a permis la construction d'une [base de données](#) et d'une carte à consulter en ligne reprenant les nombreux systemes de connaissances auxquels participent les agriculteurs européens.

Le [rapport de synthèse](#) souligne la diversité des systemes de conseil en Europe, très liés à l'histoire de chaque pays. Le niveau d'implication de l'État est variable, et, si quatre types d'institutions sont en général présents (le public, le privé, les *farm boards organisations* (chambres d'agricultures, syndicats, organisations de producteurs) et les ONG), leur importance relative diffère. Les sources de financement sont multiples et associent en général des fonds publics (européens, nationaux ou régionaux) et privés.

Selon le rapport, le public cible des organismes de conseil publics serait plutôt les exploitations moyennes et petites et les jeunes agriculteurs, les organisations privées (à but lucratif ou non lucratif), et les *farm board organisations* seraient davantage tournées vers l'ensemble des exploitations. De plus, de nouveaux clients pour le conseil sont apparus. Il s'agit des jeunes agriculteurs, des familles, des habitants ruraux, des émigrants, des femmes et des ONG.

Les sujets principaux de conseil sont les productions végétale et animale, la comptabilité, les taxes et les bonnes conditions agronomiques et environnementales. À ces domaines s'ajoutent les problématiques de diversification et de développement rural pour les exploitations de petites tailles. Les nouvelles thématiques, à la fois en termes de conseil et de recherche, sont les énergies renouvelables, les OGM, l'agriculture de précision, le biogaz, l'adaptation au changement climatique, la gestion de la ressource en eau, de la biodiversité. Le rapport note également une tendance à la décentralisation et à la fragmentation des systemes de conseil, notamment en France, en Espagne, en Grèce, au Portugal, en Italie et en Pologne, à la commercialisation et à la privatisation du conseil et à l'augmentation de la concurrence entre producteurs de conseil avec une montée en puissance des ONG et des *farm board organisations*.

Chaque État membre était obligé d'établir un systeme de conseil national agricole pour adapter les exploitations aux bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE). Dans la majorité de ces États (23), ce conseil national est coordonné et supervisé par les pouvoirs publics.

La plupart des États ont mis en place un système d'accréditation et de certification des conseillers. La mesure 114 « Utilisation des services de conseil agricole » a cofinancé des exploitants dans 20 États membres, seules l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Finlande, la France, l'Irlande et la Slovénie ne l'ont pas utilisée. Elle était jugée peu attractive par les agriculteurs étant donné les conditions de financement (petit montant d'aide, cofinancement obligatoire par l'agriculteur, pas de financement de la TVA). La mesure additionnelle 115 pour la mise en place de services de conseil a elle été utilisée dans deux länder allemands, certaines régions en Italie, à Malte, au Portugal et en Espagne.

Anne-Sophie Wepierre, Centre d'études et de prospective

Source : EIP-AGRI

<https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/node/369>

Consultation européenne sur un nouveau régime de dérogation aux règles de la concurrence

« Coopérer pour rivaliser : nouvelles lignes directrices pour les règles de concurrence en agriculture », c'est sous ce mot d'ordre que vient d'être lancée une consultation officielle, rendue publique le 4 mars dernier par la DG Agriculture et la DG Concurrence, afin d'établir les prochaines règles de dérogation aux règles de la concurrence. En application de la dernière réforme de la PAC, elle s'adresse aux secteurs de l'olive, de la viande bovine et des cultures arables, et a pour but de clarifier les règles concurrentielles au niveau communautaire et pour chaque autorité nationale. La consultation s'achèvera à la mi-mai 2015 et les lignes directrices paraîtront d'ici la fin de l'année.

L'objectif est de ne pas limiter l'organisation des producteurs au sein de coopératives : le seuil de 50 % de la production nationale comme limite à l'emprise des coopératives est en effet avancé. En revanche, outre la fonction de mise en marché collective, il semble que ces organisations de producteurs auront nécessairement à fournir des services à leurs membres en termes de stockage, de transport, d'approvisionnement en intrants ou de contrôle qualité. La participation des agriculteurs devra rester toutefois sur la base du volontariat. Si l'intégration des producteurs dans des coopératives de commercialisation est considérée comme le moyen d'améliorer leur compétitivité et leur pouvoir de négociation, le document de consultation précise que ces instruments n'ont pas vocation à résoudre les crises de marché.

Frédéric Courleux, Centre d'études et de prospective

Source : Commission européenne

http://ec.europa.eu/agriculture/events/antitrust-guidelines-03-2015_en.htm

http://ec.europa.eu/competition/speeches/text/sp2015_02_en.pdf

Les études d'impact des politiques de l'UE : vers un renforcement de la qualité des politiques

Les études d'impact *ex ante* sont un outil destiné à fournir, en amont de l'élaboration d'une législation, une analyse des problèmes, des solutions possibles et des effets potentiels des options retenues. Depuis 2002, l'UE accompagne la plupart de ses propositions législatives de telles études : ainsi, lors des récentes réformes de la PAC, les projets de la Commission ont fait l'objet d'[études d'impact](#) publiées en amont des négociations. Alors qu'une réforme de ce processus est en cours, une [note](#) récente du Parlement européen vient rappeler les enjeux de cet outil.

Le processus européen d'élaboration des études d'impact a été progressivement amélioré, et leur contenu suit aujourd'hui un modèle standardisé. Une étude d'impact de la Commission doit d'abord identifier le problème qui nécessite une action publique. Elle doit ensuite définir un objectif de politique publique, et identifier les manières possibles de l'atteindre, en précisant si l'action doit être menée à l'échelle européenne (subsidiarité) et si elle ne va pas au-delà de ce qui serait nécessaire (proportionnalité). Puis, l'étude doit analyser et peser les effets économiques, sociaux et environnementaux des différentes options. Elle doit aussi, si possible, s'intéresser aux effets sur les territoires, sur les petites et moyennes entreprises, et sur les droits fondamentaux. Enfin, ce travail doit proposer des indicateurs de suivi de ces politiques, permettant de vérifier ultérieurement qu'elles répondent bien à l'objectif.

En 2010, la Cour des Comptes européenne a néanmoins identifié certaines faiblesses aux études d'impact réalisées par la Commission. Elle lui a notamment reproché de considérer un nombre trop réduit d'options possibles, de mettre en avant les données et résultats permettant de renforcer le choix de l'une des options présentées, et de produire des études d'impact de qualité méthodologique inégale selon les politiques.

Une réforme des lignes directrices des études d'impact a donc été entamée. Des améliorations devraient être introduites, telles que le renforcement de la consultation préalable des parties prenantes, la définition d'indicateurs de résultats ou le renforcement de la méthodologie de l'analyse d'impact de la législation sur les dimensions territoriales. De plus, les études d'impact devraient être mises à jour au fur et à mesure que le texte évolue dans la négociation. Le Parlement européen s'est lui-même doté d'une équipe destinée à évaluer les conséquences des principaux amendements proposés par les députés.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : Parlement européen

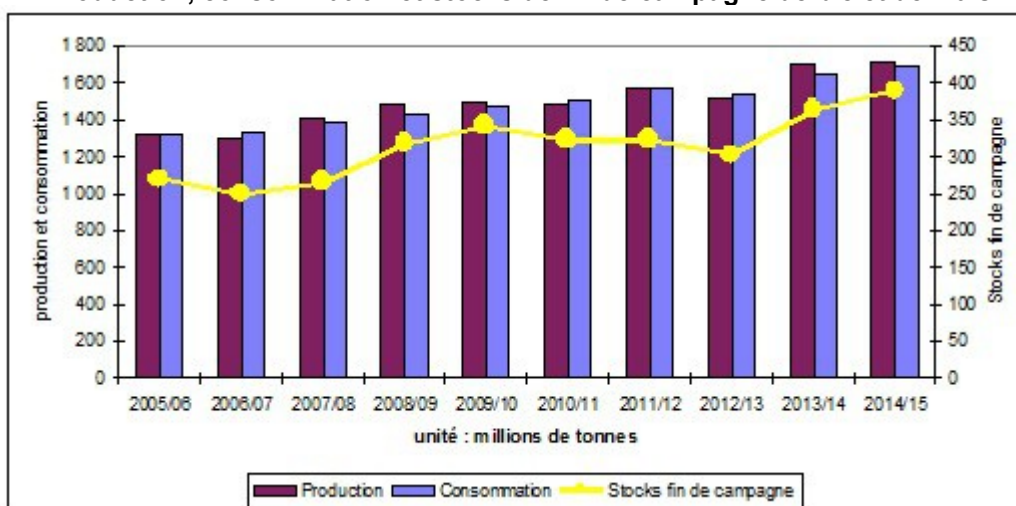
http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/528809/EPRS_BRI%282015%29528809_EN.pdf

INTERNATIONAL

Le record historique de 2 milliards de tonnes de céréales gonflerait les stocks mondiaux

D'après les dernières statistiques de l'*International Grains Council*, la production mondiale de céréales hors riz atteindrait un record historique de 2 milliards de tonnes sur les campagnes 2013/2014 et 2014/2015 (1,7 milliard de tonnes pour les seuls blé et maïs), ce qui gonflerait les stocks mondiaux et contribuerait à tirer les cours des céréales résolument à la baisse.

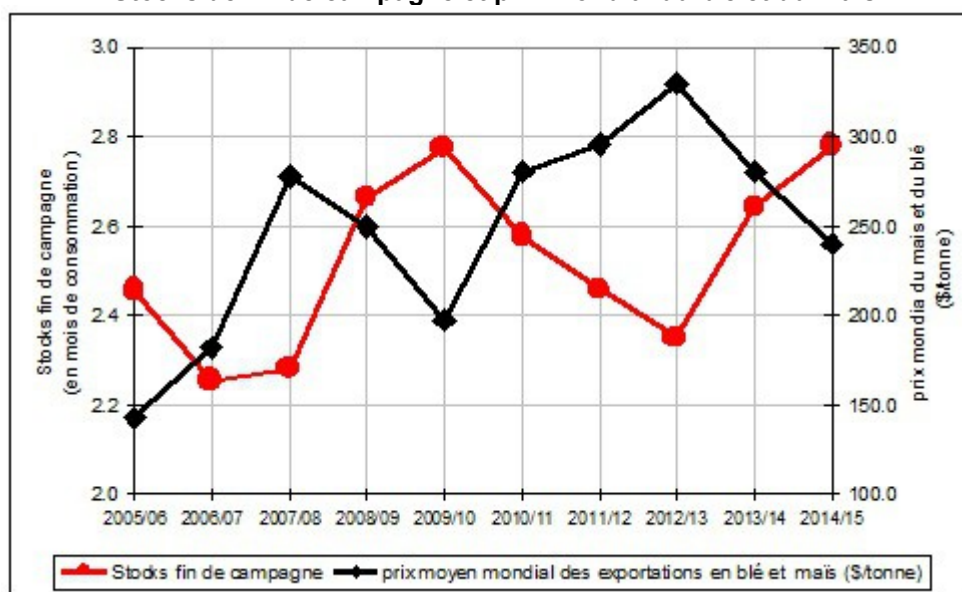
Production, consommation et stocks de fin de campagne de blé et de maïs



Source : International Grains Council, présentation CEP
2013/2014 : estimation. 2014/2015 : prévisions au 26 février 2015

La montée des stocks de fin de campagne (en mois de consommation annuelle) entre 2012/2013 et 2014/2015 serait comparable à celle observée entre les campagnes 2007/2008 et 2009/2010, période au cours de laquelle les prix avaient chuté de 38 % pour le blé et de 14 % pour le maïs.

Stocks de fin de campagne et prix mondial du blé et du maïs



Source : International Grains Council, présentation CEP
prix : 2014/2015 ; moyenne de campagne jusqu'au 5 mars 2015.
prix US 3YC GULF pour le maïs, US HRW GULF pour le blé

Les baisses des prix estimées entre 2012/2013 et 2014/2015 (moyenne de campagne allant jusqu'au 5 mars 2015) atteindraient 39 % pour le maïs et 19 % pour le blé. Les conditions climatiques des campagnes à venir conditionneront la poursuite ou non de ces baisses de prix.

José Ramanantsoa, Centre d'études et de prospective

Source : International Grains Council
<http://www.igc.int/en/grainsupdate/sd.aspx?crop=Total>

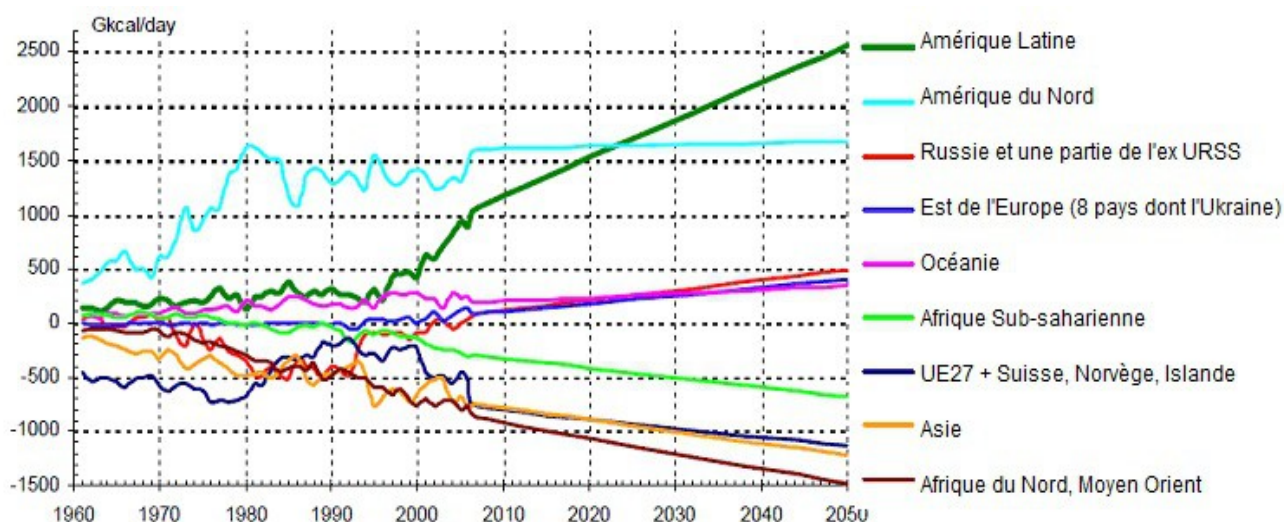
Évolutions du système alimentaire mondial à 2050 et impacts d'hypothèses démographiques

Pluriagri vient de publier une étude conduite par Bruno Dorin (Cirad), intitulée *L'Europe dans le système alimentaire mondial : un scénario pour 2050 adossé aux projections de la FAO*. Cette étude s'appuie sur la [dernière actualisation des projections FAO pour l'agriculture et l'alimentation](#), converties et ajustées via l'outil AgriBiom pour permettre une analyse sur base comparable des évolutions passées (1961-2006) et futures (2006-2050), par le biais d'une unité fonctionnelle commune : la calorie alimentaire.

Dans ce scénario, le principal moteur serait la consommation de produits animaux (en Asie et au Moyen-Orient essentiellement). L'auteur développe une analyse fouillée des évolutions des disponibilités alimentaires, des demandes alimentaires et des productions, à l'échelle mondiale et des grandes régions. Une hausse des besoins et productions de l'ordre de 50-55 % est ainsi attendue à l'horizon 2050, soit des progressions moindres que sur la période passée. À cet horizon, l'Asie consommerait près de la moitié des calories animales produites et, côté production, l'Amérique latine rattraperait l'Amérique du Nord. L'Europe, elle, verrait ses « parts de marché » en production comme en consommation s'éroder.

B. Dorin en déduit le commerce nécessaire pour équilibrer offre et demande et pronostique un creusement des déséquilibres entre régions excédentaires (Amériques, Océanie, Russie depuis peu) et déficitaires (Moyen-Orient, Asie, Afrique mais aussi Europe).

Échanges nets de calories entre régions



Source : B. Dorin

L'auteur explore ensuite la sensibilité des projections à plusieurs « points critiques ». Il s'intéresse notamment à l'impact de la révision des projections démographiques en 2013 par rapport à celles de 2008, selon deux modalités : ajustement (i) par les consommations (productions et commerce inchangés par rapport au scénario de référence) et (ii) par le commerce de productions végétales. Dans la première modalité, la disponibilité alimentaire en Afrique retomberait à son niveau de 2006 (environ 2400 kcal/hab/an contre près de 3000 dans le scénario de référence). Dans la seconde, l'Afrique multiplierait par trois son déficit en biomasse alimentaire végétale. Dans le même temps, l'Asie importerait moins, mais l'Amérique latine, l'Océanie et la Russie exporteraient moins également. Globalement, l'actualisation démographique accroîtrait nettement la dépendance au commerce international des zones importatrices.

Toutefois, l'auteur rappelle les limites de ce type d'exercice (perspectives de croissance critiquables, absence d'hypothèses sur l'énergie et le changement climatique, prix et revenus, etc.). Se dessine cependant à grands traits le défi alimentaire futur et les principales zones

problématiques pour le devenir du système alimentaire mondial : l'Asie aujourd'hui, l'Afrique demain.

Pierre Claquin, Centre d'études et de prospective

Source : Cirad

<http://hal.cirad.fr/cirad-01112998>

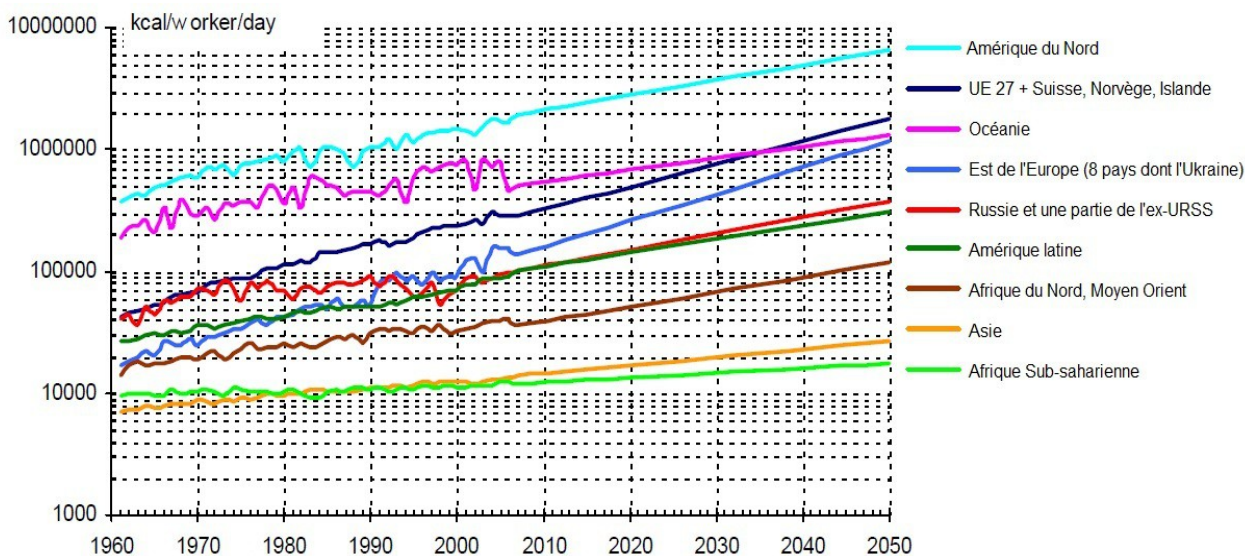
Interrogations autour de la transformation structurelle en Afrique

Partant du scénario de référence Agribiom (voir le billet sur les Évolutions du système alimentaire mondial à 2050), Bruno Dorin a prolongé, pour la fondation [FARM](#), ses [travaux prospectifs](#) en s'intéressant plus spécifiquement à la transformation structurelle à l'œuvre en Afrique, observée dans de nombreux pays, où les gains de productivité en agriculture permettent le transfert de main-d'œuvre de l'agriculture vers les autres secteurs.

Cette étude prolonge les résultats précédents en intégrant notamment à la réflexion les populations actives agricoles. À l'inverse des évolutions démographiques générales, celles-ci devraient baisser fortement partout (de -22 % à -82 % selon les régions), à l'exception notable de l'Afrique subsaharienne (+81 %). Cette région compterait alors près d'un tiers des actifs agricoles contre moins de 10 % en 1961, et plus d'un habitant sur cinq y serait un actif agricole en 2050, ce qui pose la question des conditions de la transition structurelle.

Dans cette optique, l'auteur interroge la productivité du travail agricole en Afrique (quantité de biomasse produite, en calories, par actif). En 2050, la productivité moyenne du travail agricole serait 372 fois plus élevée en Amérique du Nord qu'en Afrique subsaharienne (146 fois en 2006, 38 en 1961), avec plus de 6,6 millions de kcal/actif/jour d'un côté contre 17 800 de l'autre. L'Afrique subsaharienne, dont la productivité est déjà la plus faible, en connaîtrait aussi la plus faible progression : un signal inquiétant quand, avec l'Asie, cette région concentre le plus de populations pauvres.

Production de calories alimentaires végétales par actif agricole



Source : B. Dorin

Dans ce scénario, selon l'auteur, le risque est fort de voir l'Afrique, engagée depuis les années 1990 sur un sentier de développement agricole relativement vertueux, basculer dans un « piège de Lewis » : croissance des populations agricoles mais divergences de leurs revenus avec ceux des autres actifs.

Pour éviter ce décrochage de la productivité du travail agricole, l'auteur explore plusieurs pistes qui sont autant de défis, eu égard aux tendances passées : une progression des surfaces cultivées de plus de 80 % (jamais observée par le passé), une progression des rendements à l'hectare supérieure à ce qu'elle a été en Asie avec la « Révolution verte », ou une progression bien moindre du nombre d'actifs agricole (limitée à +20 %).

L'auteur en conclut que les contraintes démographiques ou foncières rendent peu probable en Afrique la répétition à l'identique (agrandissement et mécanisation) de la transformation structurelle connue par d'autres régions par le passé. Ceci devrait amener à explorer d'autres voies de productivité (agroécologie, intensification écologique).

Pierre Claquin, Centre d'études et de prospective

Source : Cirad

<http://hal.cirad.fr/cirad-01113012>

La présence de la Chine dans les Caraïbes

L'AFD a publié en février 2015 le document de travail n°144 intitulé *La présence de la Chine dans les Caraïbes*. S'il y a bien eu différentes implantations anciennes dans la région, l'émergence de la Chine comme acteur stratégique de cette zone est récente. Ceci s'inscrit dans la volonté chinoise de développer ses relations internationales et d'être un partenaire des pays émergents et en développement. Cette orientation prend un relief particulier dans cette région regroupant bon nombre des pays qui entretiennent des relations avec Taïwan. Supplanter ce pays reste en effet un enjeu central pour la Chine qui conditionne sa coopération à l'arrêt des relations diplomatiques avec Taïwan.

Au-delà de l'enjeu géopolitique, force est de constater le très fort développement des échanges commerciaux et financiers, en particulier sur la dernière décennie. S'ils restent modestes vus depuis la Chine, ces échanges représentent pour la région un enjeu économique certain, d'autant plus que la présence des États-Unis et de l'Europe y est moins marquée qu'auparavant. Dans un contexte de fragilité économique de ces pays insulaires, l'émergence d'un nouveau partenaire économique et d'un bailleur clé ouvrent des perspectives, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et du tourisme. Toutefois, ces relations dissymétriques ne sont pas dénuées de risques : le spectre de l'accaparement des ressources naturelles, une nouvelle dépendance agro-exportatrice, la valorisation durable des infrastructures financées, l'intégration de la main-d'œuvre chinoise abondante sont autant de problèmes qui se posent et de défis à relever.

L'étude délivre une analyse propre à la zone Caraïbe et à ses particularités, alors qu'elle est habituellement incluse dans une réflexion générale sur l'Amérique Latine. Des fiches synthétiques par pays sont également présentées en fin de document.

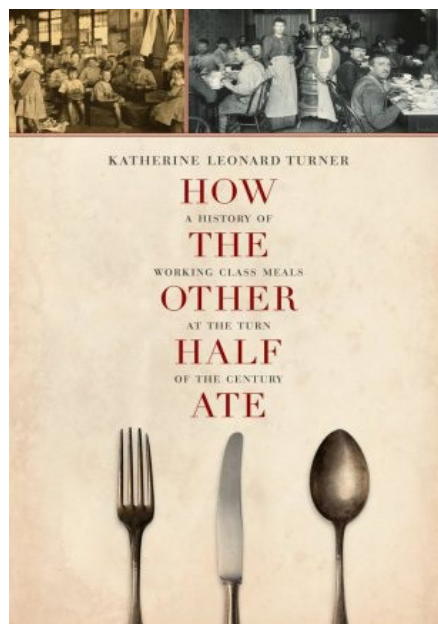
Claire Deram, Centre d'études et de prospective

Source : AFD

<http://librairie.afd.fr/la-presence-de-la-chine-dans-la-caraibe/>

« À table ! Alimentation et sciences sociales »

Le site *La vie des idées* poursuit la publication, entamée en janvier dernier, d'une série de textes consacrés aux *food studies* ([voir un précédent billet sur ce blog](#)). A ainsi été mis en ligne le 4 février un article ("Le marché préfère les minces") de José Luis Moreno Pestaña, montrant comment certains statuts et occupations professionnelles peuvent imposer des pratiques alimentaires contraignantes aux individus. Prenant l'exemple des vendeuses dans les boutiques de mode, il souligne que les entreprises tentent de plus en plus de faire correspondre les apparences de leurs clientes avec celles de leurs employées, ces dernières se sentant obligées de remodeler leur corps par des régimes alimentaires. Au-delà de ce cas particulier, la généralisation de nouvelles normes esthétiques, dans beaucoup d'emplois en contact avec des clientèles, impose une transformation des pratiques corporelles des femmes, en particulier de celles issues des couches populaires. Plus généralement encore, l'article montre comment la société diffuse des modèles physiques dominants et désirables, qui commandent des rapports de plus en plus stricts, diététiques et moraux à l'alimentation. Loin des formes plurielles de beauté, le mangeur moderne – et surtout la mangeuse –, est sommé de correspondre au type idéal de la minceur, de médicaliser son alimentation et de se sentir coupable si son corps ne lui obéit pas.



Mis en ligne le 13 février, un deuxième article ("Les ouvriers, pionniers de la malbouffe ?"), de Stéphane Gacon, analyse l'ouvrage de Katherine Leonard Turner (*How the Other Half Ate: A History of Working Class Meals at the Turn of the Century*, 2014). Turner y pose la question suivante : comment les couches populaires ont-elles vécu le passage de l'alimentation rurale à l'alimentation industrielle dans les États-Unis des années 1880-1930 ? Considérant que cette période est celle du passage vers le "prêt-à-manger", elle propose une histoire sociale des classes laborieuses, les premières selon elle à avoir été touchées par ce processus d'industrialisation, les couches moyennes étant restées plus longtemps attachées au modèle de l'alimentation au foyer. Sa démonstration replace les comportements alimentaires au cœur d'une étude générale de l'évolution de l'ensemble des modes de vie américains : affirmation du rôle des femmes, consommation de masse, persistance de fortes fractures ethniques, urbanisation, nouvel

agencement des habitations, etc. Ce faisant, elle montre bien comment les structures collectives profondes façonnent nos choix alimentaires individuels, mais aussi comment la modification des habitudes alimentaires est un bon révélateur des mutations économiques et sociales.

Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

Source : *La vie des idées*

<http://www.laviedesidees.fr/Le-marche-prefere-les-minces.html>

<http://www.laviedesidees.fr/Les-ouvriers-pionniers-de-la-malbouffe.html>

Y a-t-il toujours un modèle alimentaire français ? Résultats d'une étude en région parisienne

Une équipe de chercheurs français vient de publier dans la revue *PloS ONE*, début mars, un [article consacré à l'analyse du modèle alimentaire français](#) à partir des données de la [cohorte Santé, Inégalités et Ruptures Sociales](#) (SIRS – étude représentative de la population adulte de la région parisienne, parlant français, conduite depuis 2005). La vague 2010 de cette cohorte a permis de renseigner différentes variables associées aux moments alimentaires de près de 3 000 individus : nombre de repas par jour, durée, lieu, avec qui ils sont pris, activités associées.

En introduction, les auteurs rappellent que le temps du repas reste un moment important, la majorité des Français suivant le modèle des trois repas par jour. Toutefois, des évolutions récentes ont été détectées : diminution de la fréquence du petit-déjeuner, augmentation de la proportion de repas pris seul, simplification du contenu des repas. Les auteurs rappellent également l'intérêt de ce modèle alimentaire en matière de santé et de lien social.

L'analyse des données de la cohorte SIRS a conduit les auteurs à identifier cinq types. Les trois premiers suivent le modèle des trois repas par jour, avec des différences de lieux et d'interactions sociales, liées principalement aux contraintes de temps et à l'âge. Les individus du premier type (prévalence de 33 % dans la population étudiée) prennent leurs repas le plus souvent à l'extérieur (lieu de travail ou restaurant, avec des collègues ou des amis), ceux du second type (17 %) à la maison et seuls, et ceux du troisième type (24 %) à la maison et en famille.

Le quatrième type (13 %) correspond à des personnes consommant un à deux repas par jour, de façon irrégulière, à la maison et devant la télévision. Souvent sans emploi et avec des revenus faibles, ces personnes ne prennent pas de petit-déjeuner, consomment plus de *snacking* et adhèrent faiblement aux recommandations nutritionnelles, ce qui amène les auteurs à suggérer que ce comportement pourrait avoir des conséquences en matière de santé. Le cinquième type (12 %) regroupe des individus prenant deux repas ou moins par jour, souvent à l'extérieur et en commun : ce sont là des personnes plutôt actives, intégrées, jeunes, ce type étant, pour les auteurs, adapté à un mode de vie urbain moderne. Toutefois, la conclusion de l'article souligne que seule une recherche longitudinale pourrait montrer si ce comportement générationnel évoluera vers un modèle plus traditionnel avec l'avancée en âge, la construction d'une famille ou l'arrivée d'enfants.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : *PloS ONE*

<http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0119161>

Une étude d'impact sur les émissions agricoles européennes et l'adoption de mesures d'atténuation

Le *Joint Research Center* a publié début février un travail évaluant économiquement l'impact de la mise en œuvre de mesures d'atténuation pour l'agriculture européenne. Dans cette étude surnommée EcAMPA, les chercheurs ont utilisé le modèle Capri, qui permet de représenter les exploitations agricoles à l'échelle des États membres, ainsi qu'à une échelle plus régionale. Une modification substantielle a été apportée au modèle : le choix de mise en œuvre des actions d'atténuation est endogène à la simulation (non fixé en entrée du modèle), l'agent économique arbitrant. Les données utilisées sur ces actions proviennent du modèle GAINS, utilisé dans l'étude d'impact de la Commission européenne pour le Cadre Énergie Climat 2030.

Cinq options d'atténuation sont considérées dans Capri : (i) la méthanisation à l'échelle de l'exploitation ou de la collectivité, fonction de la taille des cheptels, (ii) le recours aux inhibiteurs de nitrification en lien avec la fertilisation azotée, (iii) une meilleure application de la fertilisation dans le temps, (iv) l'agriculture de précision et (v) le changement de régime alimentaire des ruminants.

Plusieurs scénarios ont été construits pour cette étude, en plus du scénario de référence. Deux scénarios ont un objectif fixé de réduction de gaz à effet de serre (19 ou 28 % par rapport à 2005), constituant la base de quatre autres scénarios : deux avec une répartition non homogène de ces objectifs entre les pays (dans le prolongement du partage de l'effort du Paquet énergie climat 2020), et deux avec en plus un marché d'échange de quotas. Dans trois autres scénarios, des subventions pour la mise en place de mesures d'atténuation ont été introduites (avec un taux de 30, 60 ou 90 %). Le rapport développe aussi un volet sur les fuites carbone.

Les principaux résultats d'EcAMPA à l'échelle de l'UE-27 sont :

- une baisse de seulement 0,2 % des émissions en cas d'adoption volontaire des mesures d'atténuation (référence) ; la mise en place d'un marché d'échange de quotas montre que la majorité des États membres sont des acheteurs nets de quotas ; quant aux subventions, pour un taux de 90 %, elles permettent une réduction additionnelle de 4,5 % ;
- la réduction des émissions selon les objectifs fixés passe essentiellement par un ajustement de la production agricole, en particulier par la réduction des cheptels de bovins viande entre 31 et 54 % selon les scénarios.

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : *Joint Research Center*

<https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/economic-assessment-ghg-mitigation-policy-options-eu-agriculture>

Quelle place pour l'agriculture dans les négociations climatiques internationales ?

En février, la CDC Climat Recherche a publié une Étude Climat intitulée *Développement et perspectives de l'agriculture dans les négociations climatiques internationales*. Ce travail montre que le secteur agricole, souvent considéré comme le parent pauvre des négociations, est bien reconnu tant pour son rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique que pour ses spécificités. Son traitement reste cependant générique, résultant de l'approche non-sectorielle des questions climatiques mise en place par la Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CNUCC). Les auteures s'appuient sur l'analyse des négociations passées et citent en particulier l'intégration de l'agriculture dans les travaux de l'Organe de conseil technologique et technique de la CNUCC depuis 2009, une étape procédurale mais préalable à toute décision politique ou action. Elles évoquent aussi le rôle des mobilisations d'acteurs en

parallèle au processus de négociation (exemple : organisations non gouvernementales, *side-events*), qui permet de construire une expertise et de faire émerger des concepts comme la *Climate-Smart Agriculture*.

Cette publication évoque également les difficultés rencontrées, expliquant des avancées parfois peu évidentes. Par exemple, d'un point de vue technique, le « Mesure, *Reporting* et Vérification des émissions » (MRV) est présenté comme la clé de voûte des dispositifs d'atténuation, alors même que la mise en place d'une méthodologie crédible est complexe. Le débat entre pays sur le choix d'une approche « adaptation prioritaire » ou « atténuation et adaptation simultanément » est aussi cité.

Enfin, l'étude propose des perspectives pour la COP21 qui aura lieu à Paris en décembre 2015, et lors de laquelle les auteurs ne s'attendent pas à ce que la question du secteur agricole soit tranchée. Elles y voient trois enjeux : crédibiliser les outils MRV, rassembler les usages des sols dans un secteur des terres et relier les ambitions climatiques aux autres processus des Nations unies (exemple : Objectifs du Millénaire). Pour aller plus loin que cette échéance, plusieurs pistes sont abordées, comme la continuité des débats sur l'agriculture dans la sphère onusienne ou une prise en compte de l'interface entre atténuation, adaptation et commerce international.

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : CDC Climat Recherche

<http://www.cdclimat.com/Etude-Climat-no48-Developpement-et.html?lang=fr>

PRODUCTIONS AGRICOLES

Engrais : projections de la FAO à 2018

La FAO a publié mi-février un [rapport](#) explorant des tendances sur la production et l'utilisation des engrais azotés, phosphatés et potassiques à l'horizon 2018. Au niveau mondial, la demande devrait être 25 fois plus importante qu'en 2008, atteignant environ 200 millions de tonnes. La croissance à cet horizon est plus importante pour la potasse (2,6 % par an) et le phosphore (2,25 % par an) que pour l'azote (1,4 % par an). Côté acteurs, l'Asie restera le plus gros consommateur, tandis que la demande européenne devrait se stabiliser. Ces deux zones géographiques, tout comme l'Amérique latine et les Caraïbes, resteraient dépendantes des importations, alors que l'Afrique serait toujours un exportateur malgré une augmentation de sa demande intérieure. Quant aux activités de production, qui excèdent d'ores et déjà la demande réelle, elles devraient croître plus vite que l'utilisation.

Cette publication propose une décomposition pour les trois principaux engrais. S'agissant du phosphore, l'augmentation de la demande devrait venir pour plus de la moitié d'Asie (58 % entre 2014 et 2018, dont 10 % pour l'Inde et 5 % pour la Chine) et pour plus du quart du continent américain (29 %, dont 19 % pour le Brésil seul). Côté production (matières premières, produits intermédiaires et finaux), l'augmentation viendrait principalement d'Asie (environ 63 %) et d'Afrique (environ 37 %), alors que la production en Amérique du Nord serait en retrait (environ -6,6 %). La FAO propose par ailleurs un [focus sur l'azote](#).

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : FAO

<http://www.fao.org/3/a-i4324e.pdf>

<http://www.fao.org/news/story/fr/item/277668/icode/>

L'Ademe accompagne la « transition agro-écologique »

À l'occasion du Salon international de l'agriculture, l'Ademe a tiré d'une analyse transversale de plusieurs de ses travaux de prospective, en lien avec l'agriculture, un ensemble de pratiques « structurantes » pouvant permettre d'améliorer les performances économiques et environnementales des exploitations agricoles.

Neuf thèmes ont ainsi été identifiés : la maîtrise de l'énergie ; l'optimisation de la fertilisation azotée ; le recours à des techniques culturales simplifiées ; l'introduction de cultures intermédiaires ; la culture de légumineuses ; la réintégration de l'arbre dans les systèmes agricoles ; l'optimisation des apports protéiques dans l'alimentation animale ; la valorisation des déjections animales ; l'optimisation de la gestion des prairies.

Chaque groupe de pratiques s'y rattachant a fait l'objet d'une fiche détaillée proposant une synthèse de leurs impacts environnementaux et un regard sur les conditions technico-économiques de leur application. Une dixième fiche, donnant des exemples réels de trajectoires d'exploitations agricoles, a également été ajoutée.

Pour l'Ademe, ces pratiques doivent être considérées comme des « moteurs » d'une évolution plus globale des systèmes de production. Il s'agit en effet de mieux tirer parti des cycles naturels pour accroître l'efficacité des systèmes agricoles autant d'un point de vue économique que environnemental. Ces évolutions contribueront finalement à répondre aux enjeux de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, de réduction de la consommation énergétique, d'amélioration de la qualité des sols et de l'air. Par ailleurs, selon une [publication précédente](#) de l'Ademe, ces pratiques s'intègrent parfaitement dans les principes de l'agro-écologie présentés dans la loi d'avenir pour l'agriculture.

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Source : Ademe

<http://www.ademe.fr/agriculture-environnement-pratiques-clefs-preservation-climat-sols-lair-economies-denergie>

INNOVATIONS

Technologies clés : plusieurs prévisions

Depuis le début de l'année 2015, plusieurs organismes ont publié des analyses de technologies clés pour le futur. En janvier, le service de la recherche du Parlement européen identifiait, dans son rapport [Ten technologies which could change our lives – Potential impacts and policy implications](#), dix tendances correspondant aux intérêts des acteurs européens (impression 3D, drones, systèmes aquaponiques, etc.) et détaillait, pour chacune d'elles, des éléments descriptifs ainsi qu'une analyse des enjeux législatifs.

Dans le cas des systèmes aquaponiques (culture de végétaux en « symbiose » avec l'élevage de poissons) se pose, pour le législateur européen, la question de l'intérêt d'une réglementation spécifique ou du caractère suffisant des dispositions sur l'alimentation. La réglementation d'autres produits ou technologies en lien avec l'aquaponie est également à prendre en compte, et les auteurs citent l'utilisation potentielle de l'ingénierie génétique pour améliorer les rendements de ces systèmes. Par ailleurs, ce sujet émergent pourrait être un point focal de recherche pour certains États membres, avec l'attribution de financements nationaux importants. *In fine*, politiques et réglementations devraient évoluer en fonction de la place occupée par les systèmes aquaponiques dans la société, et en particulier de leur implantation en zones urbaines ou rurales, sachant qu'ils auront certainement un impact sur les politiques infra-européennes

d'aménagement urbain.

Parmi les autres publications, la [MIT Technology Review](#) liste 10 technologies de rupture pour les années à venir, que leur application soit rapide ou plus différée. Est notamment identifiée la modification génétique du riz, annoncée en décembre 2014 par un consortium international de 12 équipes de recherche, et permettant de rendre la photosynthèse plus efficace. L'utilisation de nouvelles méthodes génomiques, avec des déclinaisons potentielles pour d'autres espèces (blé, pomme de terre, soja, etc.) est identifiée comme un enjeu important par le Massachusetts Institute of Technology, avec en perspective l'amélioration de près de 50 % des rendements et une réduction des besoins en eau et en fertilisants.

Enfin, [Deloitte a publié ses prévisions](#) de tendances industrielles clés pour les secteurs des technologies, des médias et des télécommunications, et ce pour les 12 à 18 mois à venir. Sont notamment identifiés les drones (développement limité par les enjeux sociétaux et réglementaires, malgré un nombre d'unités non militaires qui devrait dépasser le million dans le monde) et l'impression 3D (utilisation clé pour les entreprises, mais pas pour un usage privé).

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Sources :

Parlement européen

http://www.europarl.europa.eu/EPRS/EPRS_IDAN_527417_ten_trends_to_change_your_life.pdf

MIT

http://www.europarl.europa.eu/EPRS/EPRS_IDAN_527417_ten_trends_to_change_your_life.pdf

Deloitte

<http://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/global/Documents/Technology-Media-Telecommunications/gx-tmt-pred15-full-report.pdf>

Quelles perspectives pour l'utilisation des drones en agriculture aux États-Unis ?

Dans un article publié récemment dans *Food Policy*, deux chercheurs de l'université du Tennessee reviennent sur le débat actuel entourant la question de l'utilisation des drones aux États-Unis. Si plusieurs observateurs prévoient notamment que 80 % des ventes domestiques de drones pourraient être à usage agricole, l'utilisation domestique fait face à une forte opposition, liée en particulier aux images diffusées sur les opérations des drones militaires, aux préoccupations de sécurité et aux craintes d'atteinte à la vie privée.

Cette publication montre que, suite au mandat donné par le Congrès à la *Federal Aviation Administration* pour intégrer pleinement les drones à l'espace aérien américain, un nombre significatif de lois a été adopté par les États pour réguler cette utilisation. Certaines de ces dispositions peuvent avoir un impact potentiellement négatif pour l'agriculture, en créant une incertitude législative et/ou en interdisant ou réduisant fortement l'usage local de drones. Face à ce constat, plusieurs pistes sont évoquées : réduire l'incertitude légale, adopter un code industriel de conduite et de pratiques sûres, élaborer un consensus, *via* une discussion ouverte, pour équilibrer utilisation de drones et garanties sur la vie privée et les droits de propriété. Enfin, du fait du fort pouvoir de lobbying de cette industrie et du développement potentiel des drones en agriculture, les auteurs pensent qu'une réglementation pourrait prochainement autoriser cette utilisation en l'encadrant au niveau fédéral.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : *Food Policy*

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0306919214001390>

Les sujets prioritaires de recherche pour l'EFSA, à l'horizon 2020

Dans le cadre du projet Horizon 2020, lancé en 2011 par la Commission européenne et dans lequel avaient été retenus trois domaines prioritaires de recherche (excellence scientifique, leadership industriel et challenges sociétaux), l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a identifié, dans un récent rapport d'expertise, 42 priorités de recherche. Relatives à l'axe « challenges sociétaux », certaines de ces priorités avaient déjà été identifiées en 2012 et 2013.

Parmi les sujets mis en avant par l'Agence figurent différents domaines liés à la production agricole et alimentaire, nécessitant des travaux de recherche et des développements méthodologiques pour appuyer une évaluation scientifique et une évaluation des risques. Peuvent notamment être cités :

- des sujets liés à l'environnement et à la santé : impacts des mélanges chimiques sur l'homme et l'environnement, produits chimiques et maladies émergentes ;
- des sujets liés à la santé et au bien-être des animaux : perception par les agriculteurs et les consommateurs, innocuité des nouveaux additifs alimentaires utilisés en aquaculture, pour les santés animale et humaine et pour l'environnement, nouvelles méthodes alternatives *in vitro* en toxicologie pour réduire le recours à l'expérimentation animale ;
- des sujets liés aux comportements alimentaires : sources alternatives de protéines (insectes par exemple) ;
- des sujets liés aux pratiques agricoles : impact global des pratiques agricoles sur les ravageurs des cultures, protocoles écologiques de surveillance pour contrôler ces ravageurs.

Le présent rapport fait suite à des consultations effectuées au cours de l'été 2014 auprès des instances de l'EFSA. L'Agence poursuivra ce travail afin d'appuyer la Commission dans l'identification des sujets de recherche prioritaires.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : EFSA

<http://www.efsa.europa.eu/fr/supporting/doc/727e.pdf>

Le gouvernement écossais entreprend de moraliser le commerce des animaux exotiques

Richard Lockhead, *Cabinet Secretary for Rural Affairs and the Environment* du gouvernement écossais, a récemment diligenté un examen des modalités de commerce des animaux exotiques sur son territoire. Il a commissionné à cette fin des organisations vétérinaires, des biologistes et des organismes de protection animale, parmi lesquelles l'association [OneKind](#).

Le marché européen des animaux exotiques concerne actuellement des millions d'animaux sauvages importés chaque année, répartis entre plus de 1 000 espèces (mammifères, oiseaux, invertébrés, reptiles et amphibiens, poissons). Si une grande partie de ce commerce est destinée aux parcs zoologiques, il existe également un marché, parfois illégal, touchant les particuliers. En effet, le choix d'un animal de compagnie d'origine exotique est une tendance constatée dans les pays occidentaux.

L'importation de ce type d'animaux peut constituer une menace à plusieurs niveaux : pour la santé et le bien-être de ces animaux, dont les besoins physiologiques ne sont pas forcément pris en compte par leurs propriétaires, mais aussi pour les animaux domestiques autochtones et la santé humaine.

Il apparaît de ce fait important de renforcer les mesures prévues par la législation actuelle, notamment en ce qui concerne le commerce d'animaux non-domestiques sur Internet, lequel

échappe souvent aux contrôles et propose, avec peu de garanties, une gamme d'animaux exotiques très divers (singes, hérissons pygmées, rats laveurs, iguanes, caméléons, tortues, boas, pythons, etc.). Ainsi, alors que le dispositif actuel repose sur des listes négatives d'espèces interdites, définies notamment par la [Convention de Washington](#), l'association OneKind propose de fixer une liste positive des animaux pouvant être détenus comme animaux de compagnie.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : The Scottish Government

<http://news.scotland.gov.uk/News/Review-of-exotic-pet-trade-15ea.aspx>

OUVRAGES

Alain Bonjean, Marie-Hélène Schwoob, Carole Ly, Delphine Boinet, *Nourrir 1,5 milliard de Chinois en 2030*, De Boeck, novembre 2014, 211 pages



Écrit par quatre auteurs qui connaissent parfaitement la Chine, ce bon livre présente en détail les évolutions récentes du système agricole et alimentaire de ce pays, et ses perspectives pour les prochaines années. Mais à travers cette présentation, c'est une analyse d'ensemble des transformations de la société chinoise et de sa place dans le processus de mondialisation qui nous est proposée.

Après une description générale des caractéristiques physiques, géographiques et pédo-climatiques de la Chine (chap. 1), l'ouvrage insiste sur les écarts de développement entre villes et campagnes et sur le gigantesque exode rural entamé dans les années 1980 (chap. 2). Depuis une décennie, la ruée vers les villes s'accompagne d'un changement de profil des migrants et d'un renouveau des actions pour le développement des campagnes. Ces mutations profondes ont contribué à l'émergence d'une large couche moyenne (chap. 3), porteuse de nouvelles conduites alimentaires, et de plus en plus sensible à la sûreté sanitaire comme aux enjeux environnementaux. Il en a résulté une ouverture croissante aux importations, également rendue nécessaire par la stagnation de la productivité et la réduction relative des terres arables (chap. 4).

Les pages suivantes sont consacrées aux « leviers technologiques de la modernisation

agricole » (chap. 5) : biotechnologies, mécanisation, fertilisation, traitement des effluents, mais aussi amélioration des processus de transformation. Ces innovations, ainsi que les priorités des autorités politiques, poussent au développement d'une agriculture professionnelle, avec la disparition des petites exploitations familiales (moins d'un hectare), des regroupements de terres, l'élévation du niveau de formation et la multiplication des coopératives (chap. 6). La stratégie du gouvernement vise aussi à défendre quelques champions nationaux de l'agroalimentaire, à étendre les partenariats internationaux et à soutenir la grande distribution. Enfin, les dernières pages décrivent les échanges entre Chine, France et Union européenne, repèrent les secteurs porteurs et dégagent les opportunités offertes aux entreprises françaises (chap. 7).

L'ensemble est complété par quatre intéressantes annexes, présentant successivement les apports historiques de la Chine à l'agriculture mondiale, la problématique actuelle de la protection de l'environnement, des conseils pour travailler avec des partenaires chinois et une dizaine de fiches filières.

Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

Lien : http://superieur.deboeck.com/titres/132271_/9782804188870-nourrir-1-5-milliard-de-chinois-en-2030.html

COLLOQUES

Colloque de la SFER « Structures d'Exploitation et Exercice de l'Activité Agricole : Continuités, changements ou ruptures ? »

La Société Française d'Économie Rurale (SFER) a organisé les 12 et 13 février un colloque sur la question des mutations structurelles des exploitations agricoles. Parmi les très nombreuses présentations de diverses équipes de chercheurs et de professionnels, les thèmes abordés ont été le travail agricole, les organisations de producteurs et les évolutions de l'agriculture en France, au Canada ou encore dans certains pays d'Afrique.

Ces deux journées ont débuté par un exposé de J. D. Van der Ploeg, de l'université de Wageningen, en partie basé sur son ouvrage *The New Peasantries* et des publications plus récentes telles que l'article paru en 2014 dans *The Journal of Peasant Studies* ([*Peasant-driven agricultural growth and food sovereignty*](#)). Le chercheur a critiqué la vision duale du monde agricole, opposant une agriculture paysanne en déclin à des systèmes émergents de types entrepreneurial ou industriel. Il a expliqué que les évolutions passées ne permettent pas de conclure à une disparition de la petite agriculture familiale, et qu'au contraire une « repaysanisation » est à l'œuvre, à l'échelle du monde, en marge du développement d'« empires » de l'agroalimentaire, intermédiaires entre les millions de producteurs et les centaines de millions de consommateurs européens. Avant d'aborder la question de la rémunération, par la société, des externalités positives, il a cité une étude comparative de deux types d'exploitations bovin lait en Hollande, de même surface, et nécessitant toutes deux le travail d'un exploitant. L'une, « *high tech* », produit 800 000 kg de lait par an. L'autre, souvent décrite comme « non préparée pour le futur », en produit 400 000. La seconde s'est révélée plus rémunératrice que la première, notamment en période de crise.

Alexis Grandjean, Centre d'études et de prospective

Lien : SFER

http://www.sfer.asso.fr/index.php/sfer_asso/les_colloques_thematiques/structures_d_exploitation_et_exercice_de_l_activite_agricole/actes_du_colloque

Colloque du Commissariat général au développement durable sur *Résilience et transition écologique : quelles dynamiques territoriales ?*

Le colloque *Résilience et transition écologique : quelles dynamiques territoriales ?* qui s'est tenu le 5 mars dernier, à l'initiative du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), visait à mettre en évidence la façon dont la résilience peut être un facteur de redynamisation de certains territoires, dans une perspective de transition (écologique, énergétique, etc.). Étaient également traitées la mobilisation citoyenne et collective comme levier de la résilience, ainsi que la pertinence des modes d'action publique face aux démarches de résilience. Ce colloque s'est appuyé sur des travaux menés au Commissariat général au développement durable sur trois volets : analyse intégrée de la résilience territoriale, villes et résilience, cohésion sociale et résilience des sociétés.

La résilience, loin d'être un phénomène de mode pour le MEDDE, s'inscrit pleinement dans sa [Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020](#), dont elle constitue l'axe premier dédié à développer des territoires durables. Elle constitue le moyen de dépasser des situations de crise dans un contexte de multiplication des risques (naturels, technologiques, sanitaires) et de mutations économiques et sociales. La capacité de résilience repose sur une démarche collective et citoyenne, mobilisant et engageant les territoires et leurs habitants sur le long terme ; elle n'est pas une réponse temporaire à une crise ou à un événement extrême. Il s'agit d'une « résilience sociétale ».

Parmi les cas concrets exposés, signalons celui se rapportant à la redynamisation de territoires ruraux fragilisés comme au Mené (Côtes-d'Armor), zone d'élevage, excentrée, très polluée, qui s'est engagée il y a plus de dix ans dans une démarche de production locale d'énergies renouvelables (utilisation des ressources locales pour réaliser un « mix énergétique » : chaudière bois, unité de méthanisation, huilerie de colza carburant, etc.). Peut également être cité l'exemple d'une mobilisation citoyenne et collective à Béganne (Morbihan) pour réaliser un parc éolien citoyen. En termes d'action publique, l'État accompagne les collectivités territoriales avec l'« [Atelier des territoires](#) », visant à « faciliter l'émergence d'une stratégie de territoire et à engager les acteurs locaux dans un processus de projet grâce à la concertation et la co-construction ».

Enfin, un outil collaboratif, le [WIKIRESILIENCE](#), « plate-forme de partage de connaissances et de pratiques entre les acteurs désireux d'améliorer la résilience de leur territoire », est mis à la disposition du public par le MEDDE.

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : MEDDE

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Resilience-et-transition.html>

BRÈVES

La Chine va augmenter de 33 % son budget pour le stockage de matières premières agricoles

Le ministre des finances chinois a annoncé début mars que le budget dévolu au stockage des principales matières premières agricoles allait être augmenté de 33 % en 2015, pour atteindre un peu plus de 24 Milliards de dollars. Cette annonce fait suite à une précédente déclaration de l'administration des grains, laquelle prévoit d'augmenter, à moyen terme, de 50 millions de tonnes les capacités de stockage public que certains experts estiment déjà, même si cela relève toujours du secret d'État, à 200 millions de tonnes. L'Empire du milieu se doterait ainsi de capacités

d'intervention susceptibles de représenter plus de 10 % de la production mondiale de céréales. Les prix minimum pour le blé et le riz ont également été reconduits.

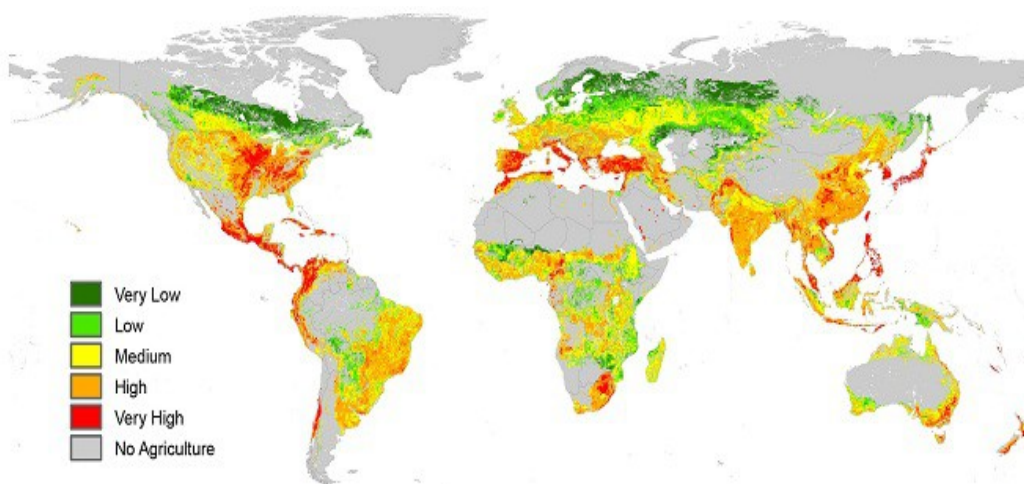
Source : Reuters

<http://www.reuters.com/article/2015/03/05/us-china-parliament-agriculture-idUSKBN0M103820150305>

Cartographier les risques liés au ruissellement des insecticides

Environmental Pollution a mis en ligne en mars un article proposant une cartographie, à l'échelle du monde, des risques de ruissellement qui entraîneraient une pollution par insecticides des eaux de surface. Pour ce faire, les chercheurs ont distingué deux catégories de variables : celles liées à l'environnement (pente, pluie et son intensité, caractéristiques du sol, etc.) et celles liées aux pratiques agricoles (taux d'application d'insecticides, etc.). La spatialisation permet de visualiser les zones à haut risque de contamination, comme le montre la figure ci-dessous. Une gradation Nord-Sud apparaît clairement, en Europe par exemple. Les chercheurs concluent que 40 % des terres seraient sujets au risque de ruissellement des insecticides dans les cours d'eau.

Risques de ruissellement des insecticides à l'échelle mondiale



Source : *Environmental Pollution*

Source : *Environmental Pollution*

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0269749114005168>

Enquête sur les produits biosourcés auprès de consommateurs européens

Dans le cadre du programme de recherche européen Open-Bio, des chercheurs de l'université de Wageningen ont interrogé 107 consommateurs issus de six pays européens afin de mieux comprendre leur perception du terme « biosourcés ». L'étude montre une disparité dans les représentations des personnes enquêtées : certaines font le lien avec les biotechnologies, d'autres avec l'agriculture biologique ou l'environnement au sens large. Les auteurs soulignent en particulier qu'un grand nombre de consommateurs ne connaît pas ce concept. De plus, aucun des participants n'aurait fait référence au caractère renouvelable de la ressource, la biomasse, constituant la base des produits qui leur ont été présentés.

Source : Wageningen UR

<https://www.wageningenur.nl/en/newsarticle/Biobased-still-raising-questions.htm>

Le rôle de la nutrition dans la santé mentale

Selon une étude publiée en mars 2015 dans la revue *The Lancet* et réalisée par des chercheurs des universités australiennes de Melbourne et de Deakin, le mode de nutrition fait partie des facteurs pouvant induire des troubles mentaux chez l'individu. En psychiatrie, l'équilibre nutritionnel jouerait un rôle comparable à celui qu'il a en cardiologie, endocrinologie ou gastro-entérologie. Des associations ont ainsi été notées entre des habitudes alimentaires saines et une prévalence réduite des risques de dépression et de suicide à différents groupes d'âge. Diverses études cliniques ont démontré le rôle protecteur de certains nutriments, tels les acides gras oméga 3, le zinc, les vitamines des groupes B et D. Par exemple, chez le jeune, des carences nutritionnelles importantes durant les périodes critiques du développement peuvent engendrer le développement de troubles dépressifs et psychotiques.

Ces données soulignent l'importance de l'amélioration du régime alimentaire comme moyen de prévenir l'incidence initiale de certains troubles mentaux courants. Les auteurs conseillent ainsi aux cliniciens une prise en compte plus importante de l'équilibre nutritionnel dans l'éventail des traitements contre les troubles de la santé mentale.

Source : *The Lancet*

[http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lanpsy/PIIS2215-0366\(14\)00051-0.pdf](http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lanpsy/PIIS2215-0366(14)00051-0.pdf)

Coûts d'atténuation du changement climatique

La chaire Économie du Climat a publié, en janvier 2015, un document de travail sur les coûts d'abattement des émissions agricoles pour 5 régions en Europe, en utilisant les résultats d'une enquête afin de caractériser les pratiques locales (rotations, rendements, fertilisation, marges brutes, etc.) et avec un focus particulier sur le protoxyde d'azote N₂O (en lien avec les pratiques de fertilisation, et l'introduction de légumineuses dans les rotations). Un des auteurs avait aussi contribué à un article sur le cas spécifique de la France et le coût d'abattement lié à l'introduction de légumineuses (voir à ce sujet un [précédent billet sur ce blog](#)).

Source : chaire Économie du Climat

www.chaireeconomieduclimat.org/?p=6209

Caractériser et suivre la ressource énergétique de la forêt française : résultats du projet FORESEE

Fin février, l'Inra a mis en ligne, sur son portail d'actualités dédié aux entreprises et au monde agricole, un article consacré aux résultats du [projet de recherche Forest Resource Estimation For Energy](#) (FORESEE). Conduit de 2010 à 2014, ce projet a permis de travailler sur l'estimation de la ressource forestière et ses conditions d'exploitation, de l'échelle de la parcelle à celle du massif forestier, et d'élaborer de nouveaux outils d'aide à la décision pour une gestion prévisionnelle et opérationnelle de la ressource bois-énergie. Il préfigure la mise en place d'un « géo-portail R&D de la forêt », actuellement sous forme de prototype.

Source : Inra

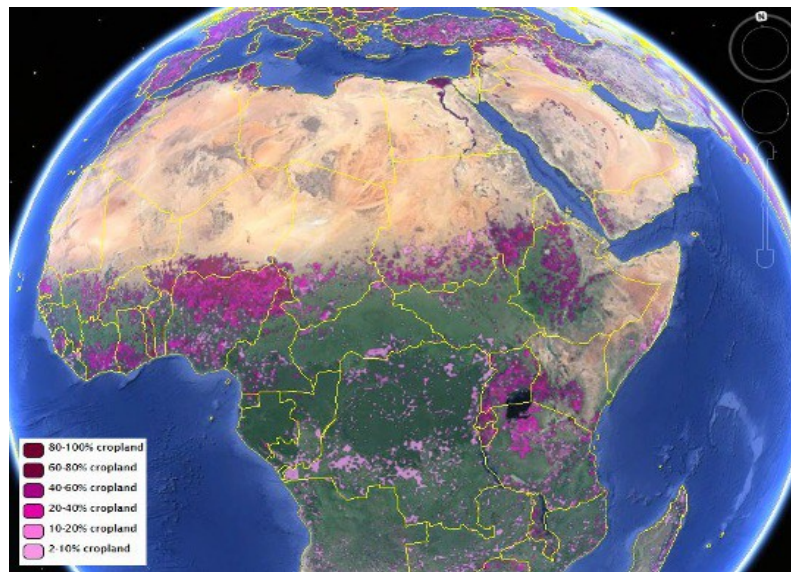
<http://www.inra.fr/Entreprises-Monde-agricole/Resultats-innovation-transfert/Toutes-les-actualites/projet-Foresee>

Deux nouvelles cartes pour apporter une vue globale sur l'agriculture

L'IIASA et l'IFPRI ont récemment produit deux nouvelles cartes à l'échelle mondiale sur des sujets agricoles. La première présente les pourcentages de terres agricoles pour l'année 2005,

avec une résolution d'un kilomètre. Basée sur l'hybridation de multiples sources de données et cartes, avec une validation des données par des volontaires (*crowdsourcing*), elle améliore une précédente carte réalisée en 2011 par l'IIASA.

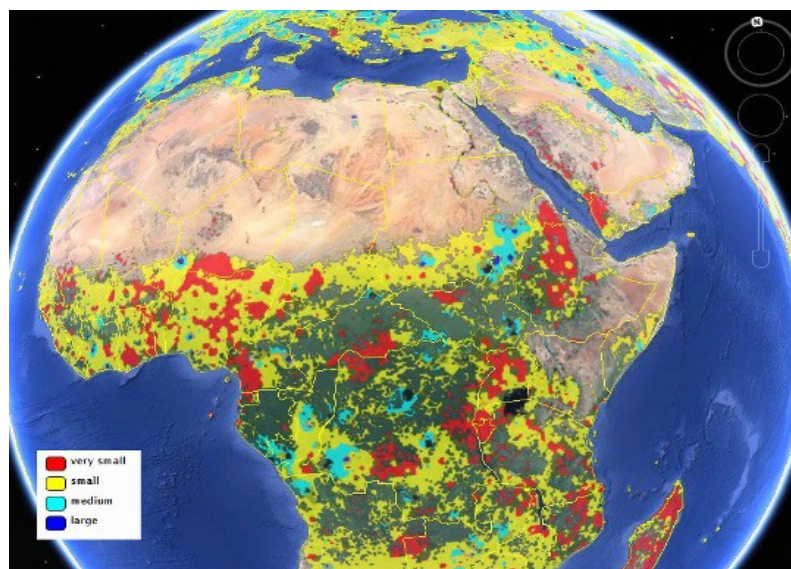
IIASA-IFPRI Global Cropland Map (View of northern and central Africa)



Source : IIASA Geo-Wiki Project, Google

La deuxième carte porte sur la taille des parcelles agricoles.

IIASA Global Field Size Map (View of northern and central Africa)



Source : IIASA Geo-Wiki Project, Google

Ces deux cartes sont disponibles sur la [plate-forme Geo-Wiki](#).

Sources : IIASA

<http://www.iiasa.ac.at/web/home/about/news/150116-Cropland-Maps.html>

Global Change Biology

<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/gcb.12838/abstract>

BASF lance un débat sur les enjeux de l'alimentation et de l'agriculture sur le Creator Space online, sa plate-forme en ligne de co-création

Dans un communiqué de presse du 3 mars, BASF annonce le lancement d'un débat avec le monde agricole et l'ensemble des citoyens français sur sa plate-forme collaborative [Creator Space online](http://www.creator-space.basf.com), sur la thématique de l'alimentation. Trois enjeux majeurs sont identifiés : « éviter la perte de nourriture », « améliorer l'efficacité de la production alimentaire » et « garantir une alimentation saine et équilibrée pour tous ». Des discussions sont d'ores et déjà lancées sur « comment rassurer les Français sur leur alimentation ? » ou « comment lutter contre l'ESCA ? » (maladie de dépérissement de la vigne) ; d'autres sont à venir (sur le nouveau plan Ecophyto).

La plate-forme d'échanges d'idées Creator Space online a été créée début février à l'occasion des 150 ans de BASF. Elle est ouverte à différents publics (citoyens, étudiants mais aussi chercheurs et experts) et traitera, outre la question de l'alimentation, celles de la vie en ville et des énergies intelligentes.

Source : BASF

<http://www.creator-space.basf.com>

<http://presse.basf-agro.fr/index.php?chap=comm>

L'agroécologie et son potentiel environnemental en Zambie : de l'utilité d'une réflexion sociotechnique pour l'aide au développement

L'Agence Française de Développement (AFD) a récemment publié un document de travail consacré à l'agroécologie et à son potentiel environnemental en Zambie. S'inspirant de la « sociologie de la traduction », développée dans le milieu des années 1980 en France par le Centre de sociologie de l'innovation, cette recherche s'intéresse aux deux principales options agroécologiques testées dans le pays, l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, et met en évidence une diversité d'agroécologies.

Au terme de cette analyse, les auteurs dégagent plusieurs messages : il est déterminant de penser l'organisation des conditions de l'adoption d'une agriculture agroécologique ; les débats cherchant à savoir si l'agriculture biologique a sa place dans l'agroécologie ou si l'agroécologie propose de la remplacer doivent être dépassés ; le phénomène agroécologique reste encore très marginal, ce qui amène à questionner les doctrines agricoles des bailleurs de l'aide internationale. Enfin, les travaux de terrain sur le suivi et l'évaluation des résultats restent trop peu développés.

Source : AFD

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Documents-de-travail/143-document-travail.pdf>

Quels atouts, obstacles et enjeux à la consommation de viande par les seniors ?

Le Centre d'information des viandes (CIV) a publié en début d'année le [rapport d'une étude exploratoire](#) conduite par l'Institut technique agro-industriel des filières viande (ADIV), intitulée *Quels atouts, obstacles et enjeux à la consommation de viande par les seniors ?*. Un dossier du CIV de 2012 avait mis en lumière les relations, à double sens, entre faiblesse de la consommation de viandes et produits carnés et différents symptômes ou affections liés à la sarcopénie (diminution progressive de la masse musculaire) chez les personnes âgées. Cette étude s'inscrit dans la continuité, en cherchant à comprendre dans quelles mesures les pratiques de ces personnes et des acteurs impliqués dans le circuit de consommation, peuvent conforter ou freiner l'essor de cette affection.

Cinq voies de consommation de viande ont été identifiées, en fonction du degré d'autonomie ou de dépendance des seniors, ainsi que la configuration des acteurs impliqués. Ces éléments amènent les auteurs à poser comme enjeu sociétal majeur l'adéquation de l'offre

alimentaire (dont une offre « viande ») aux particularismes de consommation et aux besoins de ce groupe d'âge en développement. Ce travail pourrait être prolongé par l'étude des perceptions et attentes des individus visés.

Source : CIV

<http://www.civ-viande.org/document/quels-atouts-obstacles-et-enjeux-a-la-consommation-de-viande-par-les-seniors/>

Comment les plantes perçoivent la teneur en nitrates du sol

Des chercheurs de l'Inra, du CNRS et du Cirad, en collaboration avec des collègues tchèques, ont mis en évidence le rôle d'une protéine dans la capacité de la plante à percevoir la teneur en nitrates de son environnement (cf. [article publié début mars dans *Nature plants*](#)). Cette protéine permet surtout à la plante d'activer ensuite la bonne réponse adaptative en modifiant sa structure racinaire. Ces résultats ouvrent des pistes au développement de variétés mieux adaptées à de faibles doses d'engrais azotés.

Sources :

CNRS

http://www2.cnrs.fr/sites/communiqu/fichier/150302_cp_gojon_adiffuser.pdf

Nature Plants

<http://www.nature.com/articles/nplants201515>

La Commission publie une évaluation des accords commerciaux préférentiels

Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique bénéficient depuis de nombreuses années d'accords commerciaux préférentiels avec l'UE, permettant à leurs produits agricoles d'entrer sur le marché communautaire avec des conditions favorables. Ce rapport d'évaluation analyse les effets que ces accords ont eu sur le commerce et sur le développement de ces pays.

Source : Commission européenne

http://ec.europa.eu/agriculture/evaluation/market-and-income-reports/epas-2014_en.htm

Mise en place d'une nouvelle base de données à l'EFSA

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) développe actuellement une base de données qui permettra la mise en ligne de différentes données collectées. Ces données porteront notamment sur les zoonoses, la résistance aux antibiotiques, les résidus de pesticides et contaminants chimiques, les intoxications alimentaires et autres risques liés à l'alimentation. Un objectif prioritaire de cette base de données devrait être de mettre cette documentation à la disposition des services concernés de la Commission européenne.

Source : EFSA

<http://www.efsa.europa.eu/en/supporting/doc/768e.pdf>

Lancement en février 2015 d'un Institut de recherche autour de l'animal

Le 12 février dernier, l'institut Sciences Animales Paris Saclay a été lancé, regroupant plusieurs unités de recherche franciliennes axées sur les sciences de l'animal, notamment dans les domaines de la pathologie, de l'immunologie, de la virologie, de la reproduction et de la génétique. Ces unités de recherche sont issues de l'Institut national de recherche agronomique,

de l'établissement d'enseignement supérieur AgroParisTech et de l'Agence de sécurité sanitaire Anses, et associent également des enseignants chercheurs de l'École nationale vétérinaire d'Alfort.

Source : Inra

<http://presse.inra.fr/Ressources/Communiqués-de-presse/Lancement-de-l-institut-Sciences-Animales-Paris-Saclay>

COLLOQUES, CONFÉRENCES

- 16 au 18 mars 2015, Montpellier

Troisième Conférence Scientifique Mondiale sur l'Agriculture Climato-Intelligente

<http://csa2015.cirad.fr/>

- 17 mars 2015, Paris

Conférence-débat organisée par l'AFD « Comment mieux gérer les ressources en eau pour assurer la sécurité alimentaire ? »

<https://docs.google.com/forms/d/1UKdY3nGOUY2RbgXhMTBQBbCLo5AekrQH-oGYWykGtoE/viewform>

- 19 mars 2015, Paris

Conférence « L'obésité : une maladie inflammatoire ? » organisée par le FFAS

<http://alimentation-sante.org/Event/conference-du-19-mars-2015-lobesite-une-maladie-inflammatoire/>

- 19 et 20 mars 2015, Nantes

Salon Biogaz Europe

<http://www.biogaz-europe.com/>

- 20 et 21 mars 2015, Paris

Colloque « Des arbres en agriculture, l'agroforesterie au cœur des enjeux contemporains », organisé par la Société botanique de France, l'Association Française d'Agroforesterie et la Bibliothèque Inter Universitaire de Santé de l'Université Paris Descartes

<http://www.agroforesterie.fr/actualites/2015/documents/Colloque-SBF-AFAF-Descartes-20-21mars2015.pdf>

- 25 et 26 mars 2015, Tours

11e Journées de la recherche avicole et palmipèdes à foie gras 2015, organisées l'Itavi, l'Inra, l'Anses et le CTCPA

<http://www.journees-de-la-recherche.org/JRA/page-JRA1024.php>

- 25 au 27 mars 2015, Naples (Italie)

143^e Séminaire commun EAAE-AAEA

« *Consumer behavior in a changing world : food, culture and society* »

<http://www.143eaae-aaea-seminar.org/background/>

- 31 mars 2015, La Défense

Atelier Big Data et Agroalimentaire, organisé par l'ANIA

<http://www.ania.net/atelier-big-data-et-agroalimentaire>

- 1 et 2 avril 2015, Angers

Séminaire sur le diagnostic en santé des végétaux : du terrain au laboratoire, organisé par le RMT Diagnostic en santé végétale et le RFSV

<http://www.rfsv.fr/moodle/course/view.php?id=22>

- 2 avril 2015, Paris

Colloque sur « La prise en compte des externalités environnementales dans le calcul socioéconomique », organisé par le Commissariat général à l'investissement, France Stratégie et le Conseil général de l'environnement et du développement durable

<http://www.strategie.gouv.fr/evenements/prise-compte-externalites-environnementales-calcul-socioeconomique>

- 2 avril 2015, Paris

Journée thématique organisée dans le cadre du projet ANR MAP'OPT sur le thème « Efficacité des atmosphères modifiées sur la qualité microbiologique des aliments : les apports du projet ANR MAP'OPT »

<http://www.adria-formationagroalimentaire.fr/vars/fichiers/Actualites/Programme-journee-MAPOPT.pdf>

- 16 avril 2015, Paris

Colloque organisé par l'Académie d'Agriculture de France : « Les systèmes agroforestiers permettent-ils de fonder un développement agricole durable ? »

http://docs.gip-ecofor.org/public/colloque_2015_AAF_agroforesterie_v3.pdf

- 28, 29 et 30 avril 2015, Champs-sur-Marne

Troisième colloque du programme GESSOL (Fonctions environnementales et gestion du patrimoine sol)

<http://www.gessol.fr/content/colloque-final-gessol>

- 29 avril 2015, Ecully

8^e Symposium international de recherche organisé par l'Institut Paul Boccuse : « *Managing hunger and satiety Consumers & producers' perspectives* »

<http://alimentation-sante.org/wp-content/uploads/2015/02/15-Symposium-Managing-Hunger-and-Satiety-Call.pdf>